

Les règles du jeu de Tavolata

Les sept règles du jeu de Tavolata

Les règles du jeu définissent un cadre permettant une compréhension commune de l'organisation d'une Tavolata. Nous considérons ces règles du jeu comme des principes de base auxquels toutes les tables d'hôtes doivent se tenir pour se démarquer d'initiatives privées.

- Organisation autonome
- Rencontres régulières
- Respect des décisions et des accords définis par le groupe
- Repas équilibrés et savoureux
- Partage équitable des tâches et des coûts, l'équilibre au sein du groupe est essentiel
- Aucun but commercial ni lucratif
- Désignation d'une personne de contact assurant le lien avec le réseau Tavolata

Les tâches de la personne de contact Tavolata

- La personne de contact Tavolata est l'interlocuteur(-trice) de toute personne intéressée par le projet. Elle informe son groupe de sujets chers au réseau Tavolata et favorise ainsi les échanges au sein du groupe et avec l'extérieur.
- Elle garantit le contact du groupe avec le réseau Tavolata et, si possible, veille à ce qu'un portrait de la table d'hôtes apparaisse sur la page des membres du site Internet.
- La personne de contact contribue au rayonnement et à la promotion de l'initiative Tavolata au niveau régional.

Mentions légales

Éditrice: Fédération des coopératives Migros,

Direction des affaires culturelles et sociales

Responsable de projet: Robert Sempach, Fédération des coopératives Migros

Auteurs: l'équipe centrale de Tavolata avec la collaboration de représentants(-tes) régionaux de Tavolata